

L'ARIC, UNE ASSOCIATION D'ÉLU.E.S POUR LES ÉLU.E.S



L'ARIC EST UNE ASSOCIATION RÉGIONALE
au service de tou.te.s les élu.e.s breton.ne.s,
créée en 1971 dans les Côtes d'Armor à l'initiative d'un
groupe d'élu.e.s.

Pluraliste, l'Aric est un partenaire de proximité dont la mission est de :

- ✓ mutualiser des expériences et des services,
- ✓ assurer la montée en compétences des élu.e.s,
- ✓ les aider à conduire le projet politique de leur mandat communal ou intercommunal, au travers de 4 axes : la formation, l'information, la mise en réseau des acteurs, et l'accompagnement.

L'Aric rassemble près de 400 collectivités et plus de 9000 élu.e.s. Ses adhérents constituent un réseau, animé par l'association, pour répondre aux besoins des élu.e.s locaux.ales et développer les échanges d'expériences.

Ce maillage territorial permet de donner une réponse adaptée à vos demandes : proximité, connaissance, réactivité.



L'ARIC, L'ATOUT MAJEUR pour les élu.e.s

Association Régionale d'Information des Collectivités territoriales
13 place des Marelles - BP 27305 - 35573 Chantepie Cedex
Tél. 02 99 41 50 07 - www.aric.asso.fr / www.formationdeselus.bzh
📄 www.facebook.com/aric.bretagne 📧 @AricBretagne 📍 Aric Bretagne